

Déserts médicaux. Richard Ferrand veut forcer les jeunes médecins

Le drame de l'A20, avec la mort d'un bébé dans le Lot, fait réagir à son tour Richard Ferrand, le député de la sixième circonscription du Finistère, où se situe Carhaix.

« La fusion de l'hôpital de Carhaix avec le CHU de Brest, démontre aujourd'hui, à la lumière de ce drame, que seul l'arrimage de soins de proximité à des compétences mutualisées est la bonne réponse pour éviter que ne se créent des déserts médicaux », soutient le député socialiste.

« Le CHU de Brest, qui répond aux besoins médicaux de la presqu'île de Crozon, mais crée également des collaborations avec les centres hospitaliers de Carhaix, Morlaix et Quimper, démontre par l'exemple la double vocation des Centres hospitaliers universitaires qui doivent à la fois développer l'excellence et irriguer les

territoires dans leur proximité. Les déserts médicaux peuvent être évités dès l'instant que les hôpitaux de proximité fournissent les réseaux de santé et les collaborations dont les médecins ont besoin en zone rurale ».

Une obligation d'exercice de deux ans minimum

Pour ce faire, Richard Ferrand annonce qu'avec Gwenegant Bui, d'autres députés bretons, du Nord et de l'Ardèche, il a déposé la semaine dernière un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale.

« Afin de garantir l'accès aux soins pour tous, on souhaite légiférer pour que se mette en place une obligation d'exercice de deux ans minimum pour les jeunes médecins, dans les zones déficitaires. C'est le sens de cet amendement qui viendra en débat cette semaine ».